



SYNAPS@news



n°8 Février 2024

Adhérez



La CFE-CGC sera présente au **SIA du 24 février au 3 mars**, dans le **Hall 4** réservé aux organismes professionnels agricoles.

Chaque jour, nos représentants SYNAPSA seront sur le **stand 4C092** pour vous accueillir.

Le **mercredi 28 février**, de 15 à 17h, une table ronde thématique rassemblera des représentants de la CFE-CGC, de syndicats agricoles et du monde associatif afin qu'ils partagent leurs expériences et les travaux auxquels ils participent sur « **la place des femmes dans le syndicalisme** ».

Ce temps d'échanges accessible au public, sera filmé et disponible aux adhérents et représentants CFE-CGC sur le site internet cfecgsynapsa.org



Connectez-vous



cfecgsynapsa.org

Contactez-nous

accueil@cfecgsynapsa.org
01 85 34 90 59

Suivez-nous



ZOOM SUR LE SYNAPSA

La Commission Développement

Cette commission est dédiée au développement de la CFE-CGC SYNAPSA

Comme les autres commissions, la « Com Dev » a été mise en place à la création de notre Syndicat. Elle est aujourd'hui composée de 6 membres actifs.

Sa mission principale est de mettre en place une dynamique de développement favorisant les adhésions à la CFE-CGC SYNAPSA et la création de nouvelles sections dans les entreprises relevant de notre syndicat.



En 2023, année électorale, nous avons d'abord élaboré un dispositif de financement des actions d'animation et de développement pour les sections syndicales en vue des élections CSE ; puis, réalisé avec la Commission communication le **Livret du Représentant du Personnel** disponible sur cfecgsynapsa.org. Nos travaux actuels se penchent notamment sur l'élaboration d'un webinaire thématique destiné aux Délégués et Représentants Syndicaux consacré au « développement de sa section syndicale ». Ce qui leur permettra de renforcer leur section et mieux accompagner les salariés et adhérents.

Si ce sujet vous intéresse et souhaitez participer aux travaux de la « Com Dev », nous sommes prêts à vous accueillir ! Contactez-nous via developpement@cfecgsynapsa.org

Marie-José DE LA FUENTE, Présidente de la Commission

OUTILS PRATIQUES

Votre attestation fiscale

Il va bientôt être l'heure de remplir votre déclaration de revenus. N'oubliez pas de déclarer votre cotisation syndicale si vous voulez bénéficier de **l'avantage fiscal** associé :

- déduction de vos frais si vous êtes salarié « aux frais réels »,
- 66 % de crédit d'impôt dans les autres cas, y compris pour les retraités.

Vous pouvez télécharger votre attestation fiscale 2023 en suivant [ce tutoriel](#). Avec la dématérialisation des déclarations, vous n'avez pas besoin de fournir à l'administration fiscale votre attestation fiscale (sauf en cas de demande expresse).





santé
famille
retraite
services

« Nous SOMMES le personnel de la MSA »

Lors des manifestations agricoles des 25 et 26 janvier, plusieurs locaux de la Mutualité Sociale Agricole ont été endommagés, dégradant ainsi les conditions de travail et d'actions de près de 4000 salariés et élus au service du monde agricole.

Nous ne sommes que les salariés d'une entreprise chargée d'une mission de service public, dont le rôle est d'incarner le guichet unique au service des agriculteurs et des salariés agricoles au sens le plus large du terme.

La CFE-CGC Synapsa a réaffirmé son soutien total aux 15 000 salariés du réseau MSA via un post LinkedIn.



Cliquez sur le post



TEMOIGNAGE

Ludovic CORJIAL : parcours d'un jeune Délégué Syndical

Ludovic CORJIAL est manager de magasin et référent sécurité pour la société EVV, un négoce agricole, filiale du Groupe Laffort Cœnologie.

Ludovic, comment as-tu eu connaissance et décidé d'intégrer la CFE-CGC SYNAPSA ?

J'ai débuté mon activité professionnelle comme apprenti, tout d'abord pour passer un BEPA viticulture œnologie, puis un Bac Pro CGEA option vigne et vin. J'ai ensuite intégré le vignoble sur lequel j'ai été formé, comme maître de chai sur une propriété de 65 hectares.

En 2012 j'ai rejoint la coopérative Euralis comme conseiller vendeur. A partir de ce moment-là, j'ai commencé à m'intéresser et à m'impliquer dans les instances représentatives du personnel.

J'ai débuté comme délégué du personnel et j'ai rapidement pris en charge le lien entre la Direction et les IRP de mon secteur. Sur le mandat suivant j'ai choisi de m'impliquer un peu plus, en me présentant au CE tout en cumulant avec le mandat de Délégué du personnel.

J'ai été approché par un Délégué Syndical de notre pôle d'activité, Yves BIGNALET, qui me proposait : « Ça te dis de rejoindre la CFE-CGC ? ». Depuis, j'ai intégré le syndicat, et j'ai pu être épaulé par Yves, puis par Véronique LAROYE qui lui a succédé, lors des différentes négociations et avancées dans notre entreprise.



Comment celui-ci a pu t'aider et/ou t'accompagner dans tes débuts ?

Pour moi, lorsque j'ai eu besoin d'aide ou de renseignements j'ai toujours pu avoir des réponses à mes questions par les collègues syndiqués, mais aussi par tous les contacts que j'ai pu avoir lors des formations organisées et des événements CFE-CGC SYNAPSA tels que les Universités d'Automne.

Des liens ont pu se créer et j'ai pu approfondir mes connaissances grâce à ces échanges.

Pourrais-tu également nous donner ta perception du syndicat et syndicalisme avant et après avoir adhéré ?

Avant d'intégrer le syndicat, j'en avais une vision plutôt péjorative, image de grèves à répétition et de conflits avec la direction.

Mais c'est une tout autre forme de syndicalisme que j'ai pu voir au sein de la CFE-CGC. Nous sommes dans la construction, et j'ai pu entretenir de très bonnes relations et de bons échanges avec ma direction.

POINT BRANCHES

Benchmark national salaires 2024

Le Groupe SECAFI a réalisé une étude comparative de 420 accords concernant les négociations annuelles sur l'augmentation des salaires pour 2024.

Accès à l'étude en cliquant sur l'image

